Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261109-D2026091111-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/09/11/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LIEFFRIG Eric, MELIARENNE Hervé, PRADO Elodie, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, LE HORS Clément, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, LE BRIS Philippe.

Absent(e)s : HERY Charlène, MICHEL Ellen, VERGNAULT Marie, VIANET Edith, LIBÉ Joëlle

Procuration(s) : HERY Charlène à MELIARENNE Hervé, MICHEL Ellen à MALIGE Sabrina, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane, VIANET Edith à MARTIN Annie

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, Monsieur Benoît BERNY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/11/2026
Convocation affichée le : 02/11/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le ……
Publié ou notifié le ……
Certifié exécutoire le ……
A GOURIN, le……

La Maire,
Bérangère FRITZ.

11- PACTE DE GOUVERNANCE ROI MORVAN COMMUNAUTE

Vu l'article L5211-2 du CGCT,

Vu la délibération n°2026-103 du conseil communautaire en date du 28 mai 2026 ;

Considérant la volonté des membres du conseil communautaire de consolider les relations de travail entre l'EPCI et ses communes membres, sur la base de la confiance, la transparence, la coopération et la communication,

Madame la maire indique que le pacte de gouvernance proposé par Roi Morvan Communauté a été travaillé autour de 5 enjeux en bureau communautaire :

- Des valeurs partagées
- Une démarche de mutualisation réaffirmée
- Un circuit de construction de la décision communautaire clair et cohérent
- Une information accessible, fluide et partagée
- Un espace pour la participation citoyenne

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261109-D2026091111-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le pacte de gouvernance proposé pour la mandature en cours.

Fait à Gourin, le 09 novembre 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Benoît BERNY

La maire,
Bérangère FRITZ.